

## **BREXIT - Questions liées à l'exportation de services : détachement de personnel et droits des citoyens au RU**

Vous exportez, ou comptez exporter, des services au Royaume Uni, une sortie sans accord pourrait avoir un impact sur vos activités si celles-ci dépendent de la mobilité de vos salariés.

Voici les principaux aspects susceptibles d'être impactés par une sortie sans accord dans le secteur des services :

- les contrats : Si vous avez un contrat en cours, des clauses peuvent être affectées par le Brexit et vous empêcher d'exécuter votre contrat (en lien avec le personnel engagé, l'importation temporaire d'équipement, les produits de base d'origine européenne...). Bien relire ses contrats en cours et adapter en fonction du Brexit (territoire, reconduction et annulation, renégociation, 'force majeure')
- les droits des citoyens EU au Royaume-Uni : Si vous employez des Européens, même à durée limitée, pour vos projets au RU, vous êtes invités à suivre la procédure qui garantit la régularité de leur séjour, travail et qualifications. La procédure n'est pas encore définie d'une façon définitive mais on peut en être informé via le lien public [www.gov.uk](http://www.gov.uk)

Exemples de mesures d'anticipation à mettre en place :

- Recenser les salariés concernés et les situations particulières
- Accompagner le cas échéant les démarches de vos employés relatives à leurs conditions de séjour
- Déterminer le régime de sécurité sociale applicable (voir liens utiles)
- Consulter les sites des autorités britanniques ou belges (voir liens utiles) pour identifier les formalités nécessaires et les points de contact concernant la mobilité des travailleurs et les éventuelles modifications ou procédures en matière de droit du travail, possibilités de recours à des travailleurs temporaires ou détachés...

Liens utiles :

Royaume Uni :

<https://www.gov.uk/staying-uk-eu-citizen>

<https://www.gov.uk/guidance/social-security-contributions-for-uk-and-eu-workers-if-the-uk-leaves-the-eu-with-no-deal>

Belgique :

<https://diplomatie.belgium.be/fr/brexit>

[https://diplomatie.belgium.be/en/brexit/practical\\_suggestions](https://diplomatie.belgium.be/en/brexit/practical_suggestions)

Europe :

[https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/18e3d4ca-e0d9-11e9-9c4e-01aa75ed71a1/language-en?WT.mc\\_id=Selectedpublications&WT.ria\\_c=677&WT.ria\\_f=926&WT.ria\\_ev=search](https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/18e3d4ca-e0d9-11e9-9c4e-01aa75ed71a1/language-en?WT.mc_id=Selectedpublications&WT.ria_c=677&WT.ria_f=926&WT.ria_ev=search)